

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19842 - 76ÈME ANNÉE

Elections départementales

Jean-Yves Langenier et Isabelle Erudel pour le redressement du Port



Jean-Yves Langenier et Isabelle Erudel ont annoncé hier leur candidature aux élections départementales dans le canton du Port, au travers d'un appel à la population portoïse, soulignant notamment que « Dans la situation de trouble que traverse la ville du Port, il est urgent de remettre notre cité dans le droit chemin ». L'ancien maire du Port et la militante de la Section communiste du Port auront comme remplaçants Patric Boitard et Emmanuelle Matséraka.

« Les candidats Jean-Yves Langenier et Isabelle Erudel, avec leurs suppléants Patric Boitard et Emmanuelle Matséraka, appellent solennellement les électeurs et électrices du Port à se rassembler large-

ment et à porter leurs suffrages sur leurs noms lors des prochaines élections départementales.

Alliant l'expérience de l'ancien maire du Port et l'élan des plus jeunes, notre binôme constitue une équipe consciente de ses responsabilités et fermement engagée à servir la population et non à se servir.

Dans la situation de trouble que traverse la ville du Port, il est urgent de remettre notre cité dans le droit chemin.

Cette élection est l'occasion de faire un premier pas dans la direction du redressement que la population appelle de ses vœux. »

Quand la stratégie est de refuser la crise sanitaire

Coronavirus : l'Australie interdit les rapatriements venant de l'Inde

A La Réunion, les vols réguliers en provenance de la France n'ont jamais été interrompus par les autorités compétentes. En conséquence, le virus de la COVID-19 a été importé à La Réunion. Au moment des premiers cas, de nombreux pays ont décidé de fermer leurs aéroports aux vols en provenance des pays contaminés, puis à tout trafic aérien à l'exception des vols de rapatriement dont les passagers doivent observer une quarantaine stricte pouvant aller jusqu'à deux semaines.

C'est ce qui explique pourquoi à Maurice le virus ne circule pas.

A Madagascar, une nouvelle épidémie provoquée par l'arrivée de personnes contaminées par des variants a entraîné plus de 200 morts en quelques semaines. Les autorités ont donc décidé d'interdire tous les vols, y compris les vols de rapatriement de citoyens malgaches ou de résidents étrangers. La découverte de 34 passagers porteurs de la COVID-19 sur un vol d'Air France transportant 284 passagers arrivé à Ivato la semaine dernière montre la pertinence d'une telle mesure.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont, elles, dans une situation proche de celle de la Kanaky-Nouvelle Calédonie. Parce que ces pays ont refusé de laisser entrer le coronavirus, la vie est normale. Une réouverture des stades à des matchs rassemblant des dizaines de milliers de spectateurs est envisagée, et une bulle sanitaire a été mise en place entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette bulle permet à des voyageurs venant d'un de ces pays d'entrer dans l'autre sans quarantaine obligatoire.

Fuir l'Inde et ses centaines de milliers de morts

Le gouvernement australien doit faire face à la demande pressante de milliers de citoyens australiens vivant en Inde. Dans ce pays, au moins 220.000 morts de la COVID-19 sont dénombrés, et beaucoup estiment que les chiffres du gouvernement sous-estiment la situation.

D'importants rassemblements religieux ont été permis par le gouvernement ultra-nationaliste, qui ont pu être autant d'importants foyers d'infection.

Cette crise fait la une, les images montrent en Inde des hôpitaux submergés et à court de réserves d'oxygène, de médicaments, de lits, malgré l'afflux d'aide internationale ces derniers jours.

Aussi, les Australiens actuellement en Inde demandent un rapatriement d'urgence pour quitter cet enfer. Mais ils doivent faire face à l'intransigeance du gouvernement australien qui veut empêcher à tout prix l'importation d'une épidémie dans le pays.

« Si notre gouvernement se souciait de la sécurité des Australiens, il nous autoriserait à rentrer à la maison. C'est une honte!!! Monsieur le Premier ministre, vous avez du sang sur les mains », a notamment tweeté l'ancien joueur de cricket australien Michael Slater, coincé aux Maldives.

Aucun rapatriement possible

Ceci montre que manifestement, les attestations de test RT-PCR

pré-embarquement sont loin d'être fiables et ne garantissent pas de l'absence du COVID-19. C'est ce que rappellent les 34 passagers d'un vol Air France contrôlés positifs au coronavirus à leur arrivée à Madagascar, alors que ces 34 personnes ont présenté un résultat négatif à un test de dépistage quand elles ont pris l'avion à Paris.

« L'Australie avait mis en garde samedi 1er mai ses concitoyens revenant d'Inde par le truchement de vols avec escale qu'ils risquaient cinq ans de prison », rappelle « Le Courrier du Vietnam ». Si la peine de 5 ans de prison ne figure plus dans l'arsenal répressif pour sanctionner les passagers prêts à entrer en Australie au risque de mettre en danger la santé de des Australiens, le Premier ministre a maintenu le cap : pas de vol de rapatriement en provenance de l'Inde : « Je protégerai nos frontières durant cette période », a-t-il insisté, réfutant avoir du « sang sur les mains ».

La décision de l'Australie est la suivante : elle ferme ses frontières à toutes les personnes venant d'un pays où le virus circule activement et qui peuvent avoir un motif impérieux pour venir en Australie. Cette mesure relève du principe de précaution, un principe de précaution qui n'a jamais été appliqué pour les vols en provenance de la France, pays bien plus touché que l'Inde eu égard à sa population.

M.M.

Edito

Covid et dengue, deux symptômes d'un système à bout de course

Les chiffres de la Covid et de la dengue sont arrivés et ils ne sont pas bons. En une semaine, il y a eu 1070 cas de Covid et 1686 de dengue. De semaine en semaine, la situation se dégrade, et la stratégie du pouvoir ne change pas.

La Covid circule à la Réunion. Pourtant, du fait de notre insularité, il aurait été possible de contrôler l'épidémie. A ce jour, nous en sommes à 20 381 cas et 148 décès. Le taux de guérison est de 91,55%, ce qui laisse 7,72 % de malade. Aujourd'hui nous ne connaissons pas les conséquences à long terme pour les personnes qui n'ont pas été guéries. Et pendant ce temps-là, l'aéroport est toujours ouvert, la quarantaine n'est toujours pas obligatoire. Quant à la vaccination, on annonce 55 000 personnes vaccinées à ce jour et on escompte 50% de la population vaccinée début juillet. De qui se moque ton ?

La dengue quant à elle circule à la Réunion depuis 2016. Depuis juillet 2018, nous sommes en phase aiguë épidémique. Les chiffres globaux ne sont pas connus, mais on peut sans exagérer parler de plus de 100 000 cas en 3 ans. Et nous sommes toujours dans le flou sur la stratégie de lutte antivectorielle.

Ces chiffres nous glacent le sang, mais au-delà de la réaction, il nous faut en analyser les causes. La Réunion est ouverte sur le monde et donc soumise aux épidémies mondiales. Donc le risque épidémique est aigu. Mais, là où le problème se pose, ce sont les moyens de lutte. Malgré une agence régionale de santé, les stratégies de luttés sont toujours dictées par le gouverne-

ment. Le préfet ne peut piocher que dans les propositions du gouvernement. Le seul accusé à ces maux est le système postcolonial.

Pour mettre en œuvre des mesures efficaces, il nous faut un pouvoir de décision. Imaginons le cas où nous aurions eu le pouvoir de décision, est-ce que l'aéroport aurait été toujours grand ouvert ? La quarantaine serait-elle restée facultative et sans lieu dédié ? Nous pouvons escompter que non, malgré les personnes en charge des affaires publiques. Face aux enjeux, du monde d'aujourd'hui et de demain, il nous faut nous émanciper et prendre nos responsabilités. Le programme de l'autonomie sera le seul permettant à notre pays de sortir durablement des maux qui le gangrènent.

La crise est le moment où l'ancien ordre du monde s'estompe et où le nouveau doit s'imposer en dépit de toutes les résistances et de toutes les contradictions. Cette phase de transition est justement marquée par de nombreuses erreurs et de nombreux tourments. Antonio Gramsci

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zistoir pou rakonte dsi galé :

« Listoir Mamadou-morso niméro 1 »

L'avé inn foi pou inn bone foi in jenn garson téi apèl Mamadou. Son famiy épi li-minm ossi téi vé aprann lir épi ékri mé l'avé poin pèrsone dann vilaz té i vienbou aprann ali sak li téi é aprann. Son famiy la onsèye ali kite son vilaz pou alé loin mèm dann in n'ot péi ousa l'avé in vyé pèrsone kazima in savan té i fé l'amotrèr pou toute marmaye téi vé aprann lé shoz pars dann tan mi di azot l'avé poin lékol piblik, l'avé poin lékol privé. arienk déssèrtènn pèrsone in pé kalifyé téi vé bien a fé l'amotrèr pou marmaye épi pou bann jenn.

L'avé inn foi, pou inn bone foi, méssyé lo foi, la manz son foi avèk in grinn d'sèl.

Kan li la konète lir bien konmkifo épi ékri galman, kontan d'li li la di li rotourn dann son vilaz. Lo vyé savan amotrèr la di ali, li pé rotourn shé li, sa sak li la aprann i sifi pou li. Mé rotourn shé li, lé loin é lé pa sifasil ké sa fé tousa shomin a pyé mé li la fé a l'aklé , li pé fé o rotour. Mé oila, anparmi lo bann maraye son lékol l'avé in jéni, domi-moun, domi-léspri é la di ali, :

« Nou lé dalon nout dè ou . konm ou i rotourn dann out vilaz, m'a done aou in ésséz pou aporte pou mon paran é m'a transporte aou dann out vilaz pli vif ké léklèr loraz. Ti koné pa kissa mi lé, mémwin mi koné kissa oulépars aou avèk mwin nou lé né dann mèm landroi. Nou, ban n jeni ni koné azot bann zimin, mé zot , bannzimin zot i koné pa nou, bann jéni, é sinouni gingn oir azot, zot bannzimin zot gingn pa oir anou. Kan ou sar fine ariv out landroi,

Mon zistoir la pankor fini-mèrkrodi proshin zot mète la bag an arzan-la dsi out doi é ou va vnir abou oir bann jéni épi zot vilaz. Si wi tir sa dsi out di, sansa si wi pèrd ali wi gingn ar pi oir bann jéni é nout vilaz va disparète konmsi li l'avé zamé égzisté. Astèr assiz dsi out tapi, fèrm out zyé é m'a transporte aou. Mamadou la bien akoute ali, li la bien fèrm son zyé, épi in pti guiguine lo tan li té fine ariv dann son vilaz konm si li lété dann in mazigador.

Landomin matin Mamadou la mète la bag dsi son doi é li la vi bann jéni, zot band kaz, toute zot laktivité é li la parti rand in vizite la famiy son kamarade é li la di azot : .

« Lo zéni zot paran i fé dir azot bonzour épi i di azot li kontinyé son zétide dann péi li la parti, in provinss péi Sénégal.

— La famiye la domand ali : « Oussa i lé nout zanfane ? Pou kossa li lé pa la avèk ou ?

— li la réponde : « zot zanfane la di li néna ankor in ta zafèr pou aprann avèk lo savan é kan li sar fine aprann in bonpé li va rotourn dann son vilaz.

— A ! lo bann paran la di, nout zanfane i aprann bien li va réissi dan la vi Mamadou akoz ou la pa rès labba pou aprann bonpé zafèr. Mamadou la réponde « Téi falé mi rovien mon vilaz mé pétète in zour m'a rotourné. »

Merkrodi proshin va lir la suite.

Justin